



## 17ème législature

<b>Question N° : 98</b>	De <b>Mme Océane Godard</b> ( Socialistes et apparentés - Côte-d'Or )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > Suspension de la ligne TGV Dijon-Lille	<b>Analyse</b> > Suspension de la ligne TGV Dijon-Lille.
Question publiée au JO le : <b>07/01/2025</b>		

### Texte de la question

Mme Océane Godard interroge M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la ligne TGV reliant Dijon à Lille *via* Montbard, Marne-la-Vallée et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, suspendue depuis 2020. Cette liaison jouait un rôle essentiel dans l'attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté, en connectant le territoire aux grands *hubs* économiques nationaux et européens. Dijon, l'une des rares métropoles non connectées directement à un aéroport international, souffre de cette suspension, qui pénalise les habitants, les entreprises locales et les institutions, telles que l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), récemment installée dans la ville. Une pétition de près de 26 000 signatures, recueillie en novembre 2022, témoigne de l'attente forte des habitants et des acteurs économiques. Elle lui demande donc quels sont les mesures et les délais envisagés par le Gouvernement pour inciter la SNCF à rétablir cette liaison.